

## Rupture unilatérale du dialogue par l'Entreprise !



*Table ronde du  
6 décembre 2016*

Table Ronde du 6 décembre 2016 :

l'Entreprise stoppe les échanges qui devaient être conclusifs.

### L'UNSA-Ferroviaire réaffirme encore et toujours les mêmes revendications :

- “ Un engagement de l'Entreprise à travailler sur la maîtrise de la charge de travail pour tout l'encadrement,
- “ Un outil de suivi du temps de travail,
- “ Un référentiel RH qui accompagnera tous les établissements et les agents dans la signature et le suivi du Forfait-Jours,
- “ Un engagement de l'Entreprise à étudier, dans la période transitoire, un Forfait-Jours équitable pour l'encadrement des régimes sièges,
- “ Une indemnité en rapport avec les sujétions imposées par le Forfait-Jours.

**Après l'arrêt des discussions par l'Entreprise,  
l'UNSA-Ferroviaire demande la présentation d'un projet  
d'accord cohérent, au regard des études DAR et SECAFI.**

“ des femmes , des hommes,  
l'expertise syndicale à votre service...

UNSA

autonomie

.....

dialogue

.....

négociation

”

